

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 23 février 2023

Nombre de délégués

En exercice : 30
Présents : 19
Procurations : 04
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux-mille-vingt-trois
Le 23 février
Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire, sous la présidence de
M. Éric VAN REMOORTERE
Date de convocation : Le 13 février 2023

N° : 230223_02

OBJET : Autorisation de signature de la convention tripartite SICTOM – LA COMMUNE D'ISSOUDUN - RWE

Signature d'une convention en vue du développement d'une centrale solaire au sol comportant promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitude.

Avis du bureau : Avis favorable

DELIBERATION

Vu le CGCT

Vu les statuts du SICTOM

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser M. le président à signer la convention tripartite entre le SICTOM-LA COMMUNE D'ISSOUDUN ET RWE

Pour extrait conforme,



Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD
Délégué titulaire de la
Communauté de Commune Champagne Boischaux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27/02/23

Publié ou Notifié le : 28/02/23

